

Le NRP et SES CONSÉQUENCES à Luchon, Boulogne-sur-Gesse et Grenade

Chroniques de notre ordinaire à la DGFIP

Toulouse, le 3 octobre 2023

La CGT a siégé au CSA local du 14 septembre 2023. Vous trouverez la déclaration liminaire à cette réunion en suivant le lien ci-après :

<https://31.cgtfinanzepubliques.fr/instances/csai-ex-ctl/article/csai-du-14-septembre-2023-notre-declaration-liminaire>

La DRFiP 31, dont le mépris pour les élus du personnel et par ricochet du personnel n'est plus à démontrer, nous l'a encore prouvé en mettant à l'ordre du jour un sujet alors que depuis un an plusieurs collègues exercent du travail à distance pour un service qui n'a rien à voir avec leur service d'accueil, nos chères têtes pensantes de la direction nous ont officiellement présenté ce dispositif, qui découle directement, de triste mémoire, du grand jeu de massacre que fut le NRP.

Le travail à distance est né de la volonté des dirigeants de ce pays d'affaiblir les services publics en détricotant le réseau de la DGFIP. C'est un outil utilisé dans l'urgence afin de maintenir certaines missions malgré des suppressions et des déplacements de services non nécessaires et donc purement dogmatiques. Accessoirement, pour la direction de la DRFiP 31, cela permet d'acheter la paix sociale. D'ailleurs, nous

remarquons que les RH, lorsqu'ils doivent expliquer les règles arbitrant la destinée des agents victimes du NRP, finissent inlassablement par louer les qualités humaines de M. Perrin, qui « saura passer par-dessus les règles afin de minimiser les désagréments vécus par les agents ». C'est forcément dommageable à long terme pour l'équité entre les agents et la pérennité des situations décidées dans l'urgence et l'opacité.

La mise en place du travail à distance a pour le coup illustré un autre pan des méthodes de la direction locale : le mensonge et la contrainte.

En premier lieu et a contrario de ce qui est écrit dans le document présenté aux représentants des personnels, **les agents de Luchon devant effectuer**

les missions hospitalières luchonaises pour le compte du SGC de Boulogne n'étaient pas volontaires. Au moins deux de ces collègues ont découvert à leur retour de vacances que



la direction leur demandait de suivre à distance la mission hospitalière qui partait arbitrairement vers Boulogne sur Gesse, par la magie du NRP. Ayant le statut « ALD », ces collègues n'ont pas pu faire autrement que de signer leur contrat de travail à distance ; en effet, leur vie est à Luchon qui se trouve à 1h15 en voiture de Boulogne... hors saison hivernale ! La CGT comprend bien la détresse de ces agents, contraints d'obtempérer afin de sauvegarder leur vie personnelle.

Pour le SGC de Boulogne qui a eu « l'avantage » de récupérer la mission hospitalière luchonaise et l'EHPAD dédié, sans affectation supplémentaire, le fameux passage de témoin vanté par la direction s'est fait dans l'angoisse, puisque cette jeune équipe inexpérimentée en SPL a déjà bien du mal à s'occuper du courant, à savoir la gestion des collectivités du Boulonnais et plusieurs EHPAD, dont le plus grand du département.



S'accaparer les connaissances liées à la gestion d'un hôpital a donc été une gageure. Nous souhaitons d'ailleurs beaucoup de courage à nos collègues de Boulogne qui ont récupéré la gestion de l'hôpital de Saint-Gaudens, accessoirement premier employeur du Comminges, malgré leur inexpérience et une équipe peu fournie.

Quant à l'agent du SGC de Grenade devant effectuer le travail à distance pour la trésorerie des hôpitaux de Toulouse, mission qu'il ne connaissait pas (ce qui, bien évidemment, l'inquiétait), **un membre de la direction lui a assuré que le travail serait fait**

par trois agents et nous citons, « cela va être sympa, vous allez vous stimuler en apprenant ». Résultat des courses, les collègues « stimulants » n'étant pas au rendez-vous pour diverses raisons, l'agent de Grenade a dû se « stimuler » tout seul sur ces nouvelles missions.

Les réponses à la sauce « langue de bois » de la direction n'ayant pas permis d'aborder ce sujet, il a été convenu qu'un futur CSA traiterait ce point de l'ordre du jour. En attendant et dès maintenant, la CGT revendique que les agents touchés par le travail à distance bénéficient du même indemnitaire que les agents victimes des restructurations liées au NRP.

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne

Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<https://31.cgffinancespubliques.fr/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

Suivez-nous sur Facebook et Instagram : [@cgffinancespubliques31](https://www.facebook.com/cgffinancespubliques31), Twitter [@CGTfip31](https://twitter.com/CGTfip31)